

Appel au congrès de 2025

61^{ème} CONGRÈS ANNUEL DU SCFP ONTARIO

Du 28 mai au 31 mai 2025

Caucus sectoriels le 27 mai

Conformément à l'article 4 des statuts, vous êtes par la présente avisés que le 61^{ème} congrès annuel du SCFP Ontario se tiendra le mercredi 28 mai 2025 et se terminera le samedi 31 mai 2025 au Sheraton Center Toronto, situé au 123 Queen Street West, Toronto. Les caucus sectoriels se tiendront le 27 mai 2025. Les détails pour l'inscription seront communiqués ultérieurement.

Représentation au congrès

Base de représentation (délégué)	Nombre maximum de délégués
1 à 100 membres	Deux délégués
101 à 200 membres	Trois délégués
201 à 300 membres	Quatre délégués
301 à 400 membres	Cinq délégués
401 à 500 membres	Six délégués
501 à 600 membres	Sept délégués
601 à 700 membres	Huit délégués
701 à 850 membres	Neuf délégués
851 à 1000 membres	Dix délégués
Un délégué supplémentaire pour chaque tranche supplémentaire de 500 membres ou une partie importante de celle-ci	

Pour chaque conseil de district affilié, la base de représentation est de deux délégués. Pour chaque conseil de syndicats affilié, la base de représentation est d'un délégué. Les représentants des conseils de district ou des conseils syndicaux doivent être membres d'une section locale affiliée.

Les sections locales qui envoient un ou plusieurs délégués qui s'identifient comme membres d'un groupe en quête d'équité (autochtones, LGBTQ2S+, personnes racialisées, femmes, travailleurs ayant un handicap et/ou jeunes travailleurs) au congrès du SCFP Ontario ont droit à un (1) délégué supplémentaire. [Article 3(d)1. f des statuts du SCFP Ontario].

Pour avoir droit à une représentation au congrès, une section locale doit avoir payé la capitation sur l'ensemble de ses membres jusqu'au et incluant le **31 mars** de l'année au cours de laquelle se tient le congrès. **Ce paiement doit être reçu avant le début du congrès.** Les sections locales doivent payer avant de siéger. [Article 4(d)1(b) des statuts du SCFP Ontario].

De plus, l'article 6.7 des Statuts nationaux stipule qu'aucune organisation en retard de deux (2) mois ou plus dans le paiement de la capitation au Syndicat national ne sera autorisée à être représentée à un congrès de division.

Le nombre de membres sur lequel est basé le paiement de la capitation pour le dernier trimestre de l'année civile précédant le congrès est utilisé pour déterminer la représentation des délégués au congrès. Un conseil de district ou un conseil syndical doit avoir payé ses frais d'affiliation annuels avant le **début du congrès.** [Article 4(d)1(c) des statuts du SCFP Ontario].

Remarque : les sections locales recevront des lettres de créance une fois qu'elles auront été payées jusqu'au 31 décembre 2024.

Appel au congrès de 2025

Délégués suppléants

Une section locale, un conseil de district ou un conseil syndical affilié peut élire des délégués suppléants pour assister aux congrès annuels. Un(e) délégué(e) suppléant(e) est autorisé(e) à assister aux sessions du congrès et a le droit de s'exprimer mais pas de voter, sauf en l'absence d'un délégué ou d'une déléguée dûment élu(e). Aux fins du présent article, le délégué suppléant dûment élu doit être en possession d'un badge de délégué avant de pouvoir voter. [Article 4(d)3(e) des statuts du SCFP Ontario].

Base de représentation (suppléant)	Nombre maximal de suppléants
75 membres ou moins	Un suppléant
76 à 500 membres	Deux suppléants
501 à 1000 membres	Trois suppléants
1001 membres ou plus	Quatre suppléants

Pour les conseils de district ou les conseils syndicaux, la base de représentation est d'un suppléant par conseil affilié. Les représentants des conseils de district ou des conseils syndicaux doivent être membres d'une section locale affiliée. [Article 4(d)3(e) des statuts du SCFP Ontario].

Délégués retraités

En outre, toutes les sections locales, les conseils de district, les conseils de négociation et les autres organisations affiliées peuvent envoyer des délégués retraités avec droit de parole mais sans droit de vote, à l'exception d'un vote lors d'un caucus de délégués retraités inscrits pour élire leur représentant comme suit :

[Article 4(d)3 des statuts du SCFP Ontario].

Base de représentation (retraités)	Nombre maximum de délégués
1 à 200	Un délégué
201 ou plus	Deux délégués

Frais d'inscription

Type de titre	Coût
Délégué	\$450
Suppléant	\$450
Retraité	\$0
Invité	\$550

Appel au congrès de 2025

Résolutions et modifications aux statuts

Toutes les résolutions devant être examinées lors d'un congrès doivent être soumises par une section locale ou un conseil de district, ou par le conseil exécutif du SCFP Ontario, ou un comité de celui-ci, de manière à ce qu'elles soient déposées au bureau du secrétaire-trésorier au plus tard **quarante-huit (48) jours** avant le congrès, et la justification **ne doit pas dépasser 200 mots**.

Le **10 avril 2025** est la date limite de réception des résolutions et des modifications aux statuts.

Toutes les résolutions doivent être soumises sous l'en-tête de l'affilié qui les soumet, et signées par le Président et le Secrétaire de cet affilié [Article 4, 3(h)] des statuts du SCFP Ontario]. Veuillez soumettre les Résolutions à [Résolutions](#) et les Modifications des Statuts à [Modifications des Statuts](#).

Comités du congrès

L'une des contributions les plus importantes à l'efficacité du congrès est le travail effectué par les cinq comités du congrès. Vous **devez** être un délégué inscrit au congrès pour faire partie de ces comités. Certains comités exigent que vous assistiez à des réunions préalables au congrès.

Nom du comité	Dates des réunions	Exigences	Nombre de membres
Résolutions	16 et 17 avril, au bureau du SCFP Ontario	Délégué inscrit	7
Statuts	16 et 17 avril, au bureau du SCFP Ontario	Délégué inscrit	5
Planification financière	28 et 29 avril, au bureau du SCFP Ontario	Délégué inscrit	3
Titres de compétences	Au congrès	Délégué inscrit	15
Distribution	Au congrès	Délégué inscrit/suppléant	20-30

Comme indiqué, le nombre de membres par comité est limité. Si vous souhaitez faire partie d'un comité du congrès, contactez votre section locale et demandez que votre nom soit soumis **au plus tard le 15 mars 2025**. Veuillez cliquer ici pour soumettre votre [formulaire de demande de participation à un comité du congrès](#).

Appel au congrès de 2025

Élections

Tout membre qui s'est déclaré candidat à un poste et qui le fait savoir par écrit au secrétaire-trésorier **au plus tard le 15 mars 2025** aura la possibilité de fournir une déclaration de cent cinquante mots au maximum en tant que profil électoral qui sera imprimé et distribué par la poste et affiché en ligne. Le SCFP Ontario ne sera pas responsable de la traduction du matériel électoral des candidats individuels. [Article 6(b) des statuts du SCFP Ontario]. Veuillez envoyer votre matériel à Yolanda McClean par courriel à elections@cupe.on.ca. Vous pouvez cliquer [ici](#) pour voir les postes disponibles pour le congrès de cette année.

Formulaire d'assistance locale

Les sections locales qui répondent à certains critères, notamment les sections locales comptant moins de 100 membres à temps plein, les sections locales situées au nord de la rivière des Français (French River) ou les sections locales qui sont actuellement en grève, peuvent demander à bénéficier d'une subvention pour les frais de déplacement et d'inscription.

Si vous pensez que votre section locale répond à ces critères et qu'elle a besoin d'une subvention pour participer au congrès, veuillez cliquer [ici](#) pour remplir le [formulaire d'aide aux sections locales](#) avant le 31 mars 2025.

Hébergement à l'hôtel

L'hébergement des délégués doit être effectué auprès de W.E. Union Travel avant le 23 avril 2025 1-888-676-7747 ou réservé en ligne à l'adresse suivante

<https://wetravel.eventsair.com/cupe-on-division-convention-may-2025/onlinebookings>

Les réservations peuvent être effectuées à partir du 1^{er} février 2025, à 10h00.

Sheraton Centre Toronto \$ 292,00 la nuit

Plus les taxes et frais applicables

Date limite : le 24 avril, 2025

Remarque : les chambres peuvent être annulées sans pénalité jusqu'au 13 mai, quelle que soit la date d'arrivée. Après cette date, une nuitée sera facturée.

Appel au congrès de 2025

L'accessibilité à notre congrès

Le SCFP Ontario s'efforce de veiller à ce que les personnes handicapées aient un accès égal à ses conférences et événements, d'une manière qui respecte pleinement leur dignité et leur indépendance. Dans la mesure du possible, nos services sont fournis aux personnes handicapées et à d'autres personnes de manière intégrée - à moins qu'une mesure de rechange ne soit nécessaire pour permettre à une personne handicapée d'obtenir, d'utiliser ou de bénéficier de nos services. Veuillez noter qu'il y a une certaine distance à parcourir d'une pièce à l'autre et que les sols sont recouverts de moquette, ce qui peut poser des problèmes de mobilité pour les utilisateurs de fauteuils roulants manuels.

[Veuillez cliquer ici pour soumettre un formulaire de demande d'accès](#) avant le 30 avril 2025.

Un représentant prendra contact avec vous avant le congrès pour s'assurer que les dispositions nécessaires ont été prises. Voici quelques exemples de services disponibles : Interprétation en langage des signes, interprétation vers le français, gros caractères, matériel électronique, etc. Un agent de liaison pour l'accessibilité sera disponible pour vous aider pendant notre événement. Pour obtenir plus de détails, veuillez contacter Winnie Lau à l'adresse suivante: wlau@cupe.on.ca.

Prix au congrès : Date de clôture des nominations : le 30 avril

Prix des consœurs solidaires



Le Comité des femmes du SCFP Ontario accepte les nominations pour le Prix des consœurs solidaires. Ce prix a été créé pour reconnaître les apports des femmes au sein du SCFP Ontario. Le prix vise à honorer et à célébrer publiquement une consœur du SCFP, un groupe de consœurs ou un comité des femmes au sein d'une section locale ou d'un conseil de district qui a accompli un travail exceptionnel sur les questions relatives aux femmes au sein du syndicat, et dont le leadership et le militantisme ont démontré un engagement profond envers l'équité et la justice sociale en éliminant les

barrières et en augmentant la participation des femmes. Le formulaire de nomination est disponible à l'adresse suivante :

[Formulaire de mise en candidature pour le Prix des consœurs solidaires du SCFP Ontario.](#)

Prix de la santé et de la sécurité

Connaissez-vous un membre qui a apporté une contribution importante au nom des membres du SCFP dans le domaine de la santé et de la sécurité? Le comité de santé et de sécurité du SCFP Ontario accepte les nominations pour son prix de santé et de sécurité. Le formulaire de mise en candidature se trouve ici :

[Formulaire de mise en candidature pour le Prix de la santé et de la sécurité du SCFP Ontario.](#)



Appel au congrès de 2025

Prix de la défense des travailleurs blessés

Connaissez-vous un membre qui a apporté des apports importants au nom des travailleurs blessés? Le comité de défense des travailleurs accidentés du SCFP Ontario souhaite vous entendre pour accorder son prix de défense des travailleurs blessés. Le formulaire de mise en candidature se trouve ici :



[Formulaire de mise en candidature pour le Prix de la défense des travailleurs blessés du SCFP Ontario](#)

Prix de la justice raciale



Le prix de la justice raciale (Livingstone Holder, Mervis White et Muriel Collins) reconnaît les apports des membres du SCFP à la mise en œuvre de la justice raciale dans notre syndicat. Le prix honore un membre du SCFP au sein d'une section locale ou d'un conseil de district qui a fait preuve de leadership dans la promotion de l'engagement des travailleurs racialisés à tous les niveaux d'activité du SCFP, et dans l'élimination des obstacles à la pleine participation à tous les niveaux d'activité du SCFP. Le Comité de justice raciale du SCFP Ontario accepte les nominations pour le prix de justice raciale (Livingstone Holder, Mervis White et Muriel Collins) . Le formulaire de mise en candidature se trouve ici : [Formulaire de mise en candidature pour le Prix de la justice raciale](#).

Prix de défense des droits du triangle rose

Connaissez-vous des membres qui ont accompli un travail important et essentiel pour susciter la fierté des membres 2SLGBTQIA+ au sein du syndicat, et dont le leadership et le militantisme ont démontré leur engagement envers la justice sociale et l'équité en augmentant la participation des membres 2SLGBTQIA+ au sein du syndicat? Le comité du Triangle rose du SCFP Ontario souhaite vous entendre pour son Prix de défense des droits du Triangle Rose. Le formulaire de mise en candidature se trouve ici : [Formulaire de mise en candidature pour le prix de défense des droits du Triangle Rose](#).



Appel au congrès de 2025

Le 61^e congrès annuel du SCFP Ontario approche à grands pas! Veuillez noter que le congrès de cette année aura lieu du 28 au 31 mai 2025. Les caucus sectoriels auront lieu le 27 mai 2025.

Ce message a pour but de fournir un avis amical sur les dates limites et les calendriers des paiements par capitation en ce qui concerne l'éligibilité à recevoir des lettres de créance pour le congrès.

Le paiement par capitation d'octobre/novembre/décembre 2024 au SCFP Ontario doit être reçu pour que les sections locales puissent s'inscrire au congrès du SCFP Ontario, si elles ont l'intention d'y assister.

Pour avoir le droit d'être représenté au congrès, chaque section locale doit avoir payé le frais par capitation pour l'ensemble de ses membres jusqu'au 31 mars inclus de l'année au cours de laquelle se tient le congrès. **Le paiement doit être reçu avant le début du congrès pour que les délégués puissent y assister.**

L'article 6.7 des statuts du SCFP National stipule qu'aucune organisation en retard de deux (2) mois ou plus dans le paiement de sa capitation au syndicat national ne sera autorisée à être représentée au congrès. Veuillez vous assurer que les paiements de capitation au SCFP National pour votre section locale sont à jour.

Si vous avez des questions concernant les cotisations du SCFP National, veuillez appeler le numéro de téléphone de capitation du SCFP National au 1-800-363-2873. Veuillez noter que ce numéro est réservé aux questions relatives aux cotisations du SCFP National.

Solidairement à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. McClean', is placed over a light grey rectangular background.

Yolanda McClean
Secrétaire-trésorière

Appel au congrès de 2025

La garde d'enfants lors du congrès

Le SCFP Ontario souhaite que ses membres puissent assister à tous les événements qu'il organise au cours de l'année. De nombreux membres du SCFP sont des parents qui ont besoin des services de garderie pour assister aux événements syndicaux.

Le SCFP Ontario offre l'option d'un service de garde d'enfants sur place lors du congrès, ou l'accès à une subvention pour la garde d'enfants pour les membres qui choisissent de laisser leurs enfants à la maison.

Des travailleurs et travailleuses des services de garde d'enfants qualifiés et syndiqués proposent un programme adapté à l'âge des enfants de moins de dix ans, avec des collations et un déjeuner fournis chaque jour.

Le formulaire de demande se trouve ici : [Formulaire de demande de garde d'enfants sur place au congrès](#).

Camp de jeunes au congrès

Le SCFP Ontario offre un programme très intéressant pour les jeunes de 10 à 14 ans. Ce programme emmènera les jeunes dans un voyage d'apprentissage sur les syndicats avec beaucoup d'activités amusantes. Le programme abordera l'histoire du travail, les avantages des syndicats pour les travailleurs et la société, les contributions sociales et économiques des syndicats et la place des syndicats dans la société d'aujourd'hui.

Ce sera également l'occasion pour ces militants florissants de découvrir la structure du SCFP et de comprendre pourquoi le travail que vous accomplissez dans votre section locale et lors des congrès est si important.

Le formulaire de demande se trouve ici : [Formulaire de demande pour le camp des jeunes au congrès](#).

Veillez soumettre vos demandes avant la date limite du 30 avril 2025.

Appel au congrès de 2025

Événements et délais importants

Par capitation versé pour recevoir les lettres de créance	31 décembre
Date limite pour le matériel électoral [conformément à l'article 6(b) des statuts du SCFP Ontario]. (Le SCFP Ontario imprimera et distribuera des dépliants pour les personnes qui se présentent à un poste élu au congrès)	14 mars
Les noms des membres du Comité de la Convention doivent être soumis	15 mars
Date limite de soumission du formulaire d'aide aux sections locales	31 mars
Résolutions / modifications des statuts	10 avril
Date limite pour le formulaire de demande d'accessibilité (Note : Vous devez remplir ce formulaire si vous avez besoin d'une interprétation en langage des signes lors du congrès)	30 avril
Date limite d'envoi des formulaires pour la garde d'enfants sur place (âges : nourrissons à 9 ans)	30 avril
Date limite d'envoi des formulaires d'inscription au camp de jeunes (10 à 14 ans)	30 avril
Date limite pour l'attribution des prix au congrès (Consœurs solidaires, S&S, TB, Justice raciale, Triangle rose)	30 avril
Pour pouvoir siéger, la section locale doit avoir payé la capitation sur l'ensemble de ses membres jusqu'au 31 mars inclus.	Avant le congrès
Date limite d'envoi du formulaire de demande de subvention pour la famille et les personnes à charge	Après le congrès

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions !

SCFP ONTARIO
 80 Commerce Valley Drive E. Suite1
 Markham, Ontario
 L3T 0B2
 Téléphone : 905-739-9739

Veuillez consulter régulièrement notre site web pour obtenir des informations importantes sur le congrès : www.cupe.on.ca